

**DÉPARTEMENT DE LA SOMME**  
**CANTON D'AILLY-SUR-SOMME**  
**COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS**

**SEANCE DU 7 FÉVRIER 2023**  
**Convocation du 31 janvier 2023**

**DÉLIBÉRATION**

L'an deux mil vingt-trois et le sept février à 18 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants** : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

**Etaient absents** : Nicole DUMONT (pouvoir à Yvette CARTON), Anne CALVARIN-POTTIER (pouvoir à Michel MARCHAND), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA)

Monsieur Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

**Contrat de location de la salle des fêtes (n°4-2023)**

Madame le Maire propose une modification du contrat de location de la salle des fêtes afin de prendre en compte l'installation du défibrillateur et la prévention des éventuelles dégradations. Elle propose dans ce cadre de porter la caution à 900 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 4 voix contre (Mme MISSIAEN, MM. CAGNARD, DESANDERE et DOMON), décide de modifier le contrat de location de la salle des fêtes en ce sens et porte le montant de la caution à 900 €.

Le Maire,  
**Maria TREFCON**

